

Catégories Socio-Professionnelles

1 - AGRICULTURE

10 - Agriculteur exploitant

2 - ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 - Artisan
- 22 - Commerçant et assimilé
- 23 - Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus

3 - CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 31 - Profession libérale
- 33 - Cadre de la fonction publique, officier et élève officier des armées
- 34 - Professeur et profession scientifique
Médecins hospitaliers et internes des hôpitaux
- 35 - Profession de l'information, des arts et du spectacle
- 37 - Cadre administratif et commercial d'entreprise
- 38 - Ingénieur et cadre technique d'entreprise

4 - PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42 - Instituteur et assimilé, conseiller d'éducation, maître auxiliaire, maître d'internat, surveillant d'externat
- 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 - Clergé, religieux
- 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise
- 47 - Technicien
- 48 - Contremaître, agent de maîtrise

5 - EMPLOYES

- 52 - Employé civil, agent de service de la fonction publique, aide éducateur
- 53 - Policier, militaire
- 54 - Employé administratif d'entreprise
- 55 - Employé de commerce
- 56 - Personnel des services directs aux particuliers

6 - OUVRIERS

- 61 - Ouvrier qualifié
- 66 - Ouvrier non qualifié
- 69 - Ouvrier agricole

7 - RETRAITES

- 71 - Ancien agriculteur exploitant
- 72 - Ancien artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- 73 - Ancien cadre et professions intermédiaires
- 76 - Ancien employé et ouvrier

8 - AUTRES INACTIFS

- 81 - Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 82 - Autre personne sans activité professionnelle

9 - AUTRES

- 99 - Non renseigné *inconnu ou sans objet*

Les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession